

## Relevé de décision du CS du 19 mars 2008

### 0) Ouverture de la séance par la présidente

La présidente souhaite que le CS soit un lieu de débat libre.  
Concernant les demandes de postes d'enseignants-chercheurs, priorité à la recherche.

### 1) Point 1 : Approbation du PV du CS du 29 novembre 2007

Adopté

### 2) Point 2 : Election du VP du CS

Proposition de Marcel LE PENNEC par la présidente.

Vote : 21 pour et 1 blanc

Marcel LE PENNEC est le vice-président du Conseil Scientifique de l'UPF

Objectifs :     Soutien aux différents labos agréés par le ministère dans le plan quadriennal  
                  2008-2011  
                  Soutien aux doctorants

### 3) Recherche

- Début de réflexion sur une éventuelle intégration de l'UPF à un PRES (Pôle Recherche et Enseignement Supérieur) euro-méditerranéen ou autre, constituer un réseau d'universités, intégrer les partenaires (ILM, IRD, ...)
- Pôles de compétitivité : réflexion repoussée suite au changement du ministre de l'Outre-Mer.
- Doctorants de l'UPF : 33 inscrits (9 en LLSH, 8 en éco-droit, 1 en physique, 4 en chimie, 10 en biologie (avec service de la perliculture et Ifremer))
- 12 juin 2008 : journée des doctorants en biologie autour de la thématique de la perliculture.

### 4) Projet d'établissement 2008 – 2011

Tous les labos proposés par l'UPF sont agréés par le ministère, ainsi que les deux PPF (Pôles Pluri-Formation).

La reconnaissance de notre école doctorale est toujours en attente.

### 5) Colloque AGIFORS

L'UPF est impliqué dans ce colloque, principalement par l'intermédiaire de notre collègue Jean-Michel Chapuis.

L'ouverture du colloque se tiendra à l'UPF le 07 mai 2008.

### 6) Conventions

Pour information : convention entre le service de la perliculture et l'UPF.

Le coût de la convention (63 000 euros) sert à rémunérer une doctorante dans le cadre de sa thèse.

Prochain CS en juin 2008.